



AUDIENCE SE-UNSA GIRONDE AVEC L'IA 33 Le 16/11/09

Une délégation SE-UNSA GIRONDE, composée de Nadège DUMAND, PE, Evelyne FAUGEROLLE, certifiée et Yannick LAVESQUE, PE, a été reçue le lundi 16 novembre en audience auprès de l'Inspecteur d'Académie de la Gironde.

SE-UNSA : Le premier point que nous souhaitons aborder concerne l'aide administrative et les EVS. Concernant les EVS en fin de droit, que sont-ils devenus ? Formation ? Réemploi ? Pour certains, semble-t-il, autre école avec autre collègue employeur.

IA : Nous avons utilisé cette possibilité quand elle se présentait. (...) Rôle de pôle emploi

SE-UNSA : Pour les nouveaux EVS quel accueil, quelle formation sont prévues ?

IA : Le module de formation pour les EVS ASEH qui existe déjà, pour les autres ce que le rectorat a déjà mis en place en 2009. Un module de formation pour l'assistance administrative est en cours de finalisation.

SE-UNSA : Nous tenons à réaffirmer l'importance de l'aide administrative et notre regret, en particulier qu'en septembre, un nombre important de directeurs aient du s'en passer. A ce jour, les besoins en assistance administrative ne sont pas tous couverts. De nouveaux recrutements sont-ils prévus ? Nous tenons à rappeler le protocole qui prévoit que toute école obtienne une aide administrative. Or, depuis 2006, c'est figé, semble-t-il.

IA : Les nouveaux recrutements prévus sont absorbés par les besoins sur le handicap. Pas de moyen, actuellement, pour l'aide administrative (...)

SE-UNSA : Concernant le handicap les besoins ne sont pas non plus tous couverts et l'on assiste aussi à des détournements des supports sur des tâches administratives tant les besoins sont importants aussi : ex. d'un support AVS handicap 35h transformé en collègue en deux CAE à 20h pour pouvoir accomplir aussi des tâches administratives, ceci au détriment de la qualité de l'aide apportée à l'élève handicapé.

IA : Inflation des demandes, l'offre ayant fait émerger des besoins (...)

Sur le cas précis, différence d'appréciation entre l'IA, sensible à la mission handicap, et les services, justifiant l'optimisation des moyens ...

SE-UNSA : Concernant l'aide personnalisée, vous nous avez déjà reçu en audience intersyndicale. Nous tenons à renouveler notre demande de ne pas cadrer a priori et de laisser les équipes gérer le temps. Pour sortir des impressions, de réels bilans sont nécessaires. Remontent du terrain des demandes de formation (que certains IEN ont prévue) et l'importance de l'intervention des RASED

IA : Nous avons laissé toute la souplesse que nous pouvions laisser et toute latitude aux conseils des maîtres. Les IEN, aussi, ont besoin de formation ; c'est prévu pour janvier.
Nous allons effectivement travailler aux bilans nécessaires
Concernant les Rased pas de visibilité sur ce que deviendront les enseignants surnuméraire à la rentrée 2010.

SE-UNSA : Un comité national de suivi du protocole est mis en place. Il se décline dans certains départements. Nous souhaiterions qu'il soit mis en place en Gironde.

IA : Avec les signataires ? L'UNSA et le SGEN, oui, je suis preneur.

SE-UNSA : Comment vont se mettre en place les stages d'observation et les stages en responsabilité pour les étudiants en master (M1 et M2), les PE1 ?

IA : Cette année, c'est l'IUFM qui gère (expertise en la matière). Pour l'an prochain, la formation est de la responsabilité du Recteur. IUFM, organisme de formation ?

SE-UNSA : Concernant les bacs pro 3 ans, nous tenons à vous redire notre inquiétude face à la mise en place de l'aide individualisée en HSE (donc hors du service des enseignants)

IA : Nous n'avons donné aucune consigne et laissé l'autonomie aux établissements. Nous venons de rencontrer tous les proviseurs des LP (avec le SG du Rectorat et l'IGEN) dans le cadre de la préparation de la carte des formations –qui évoluera peu cette année : quelques créations de CAP restantes, le transfert de la filière sanitaire et social-
Nous avons pu interroger sur la mise en place de l'aide individualisée ... il y a de tout. Le mieux, c'est un mixte en ne transformant pas toutes les heures en HSE. Nous envisageons de donner des consignes.

SE-UNSA : Où en est-on du versement des primes d'évaluation ? Nos collègues sont très en attente et nous tenons à dénoncer les retards importants de versement y compris sur les frais de déplacements.

IA : Les états ont été faits en septembre. Versement sur la paye de novembre. Ce qui pose problème, c'est le paiement des frais de déplacement. La plateforme Chorus se met en place : organisme mutualisateur qui dépend des finances. En ce moment, négociations entre Rectorat et TPG. En décembre, devraient être mis en paiement en priorité les stages longs ...

SE-UNSA : *Nous avons terminé l'entretien en interrogeant sur l'application de la récente circulaire du 9 novembre sur la vaccination grippe A et sur les postes Usep et leur traitement en cas de suppression dans une école où la « mission » est installée.*

